

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
198<sup>e</sup> année  
1<sup>er</sup> septembre 2022  
n° 29 / 7962<sup>e</sup>  
pages 1465 à 1512

**CHRONIQUE / Code pénal**  
Le plan du code pénal, outil d'interprétation des incriminations ?  
> Charlotte Dubois

1477

## ÉDITORIAL

1465 Le beau principe majoritaire, Michel Vivant

## ACTUALITÉS

- 1468 Internet (contenus à caractère terroriste): validation et publication de la loi
- 1469 Immigration (regroupement familial): notion de vie familiale effective
- 1470 Données personnelles (traitement): déclaration d'intérêts privés
- 1470 Diffusion d'identité (agression sexuelle): non-transmission d'une QPC
- 1472 Protection du pouvoir d'achat: validation et publication de la loi
- 1473 Loi de finances rectificative (redevance audiovisuelle): validation et publication

## POINT DE VUE

1475 La constitutionnalisation de l'avortement: une fausse bonne idée,  
Stéphane Mouton et Sophie Paricard

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1487 **Panorama:** Procédure pénale, Jean-Baptiste Perrier
- 1498 **Notes:** Annexe à la déclaration d'appel: l'éclaircie après la tempête,  
note sous Civ. 2<sup>e</sup>, avis, 8 juill. 2022, Maxime Barba
- 1504 Le voleur ne fait toujours pas le receleur!, note sous Crim. 13 avr. 2022, Benoît Auroy
- 1509 Du régime juridique de la demande de restitution de meubles présentée avant l'ouverture  
de la procédure collective de leur détenteur précaire,  
note sous Com. 9 juin 2022, Aziber Didot-Seïd Algadi

## ENTRETIEN

1512 Karine Lemerchier – Propositions de réforme de la justice économique:  
de grands bouleversements en perspective ?

**DALLOZ**  
Lefebvre Dalloz



# Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dallos.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,  
**SYLVIE FAYE**

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,  
**CAROLINE SORDET**

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,  
**HÉLÈNE HOCH**

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER  
**RÉDACTION**

### • DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

### • RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET  
Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION-RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>re</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

## ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dallos.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 41 05 29 62

Service publicité : Sandrine TOUTON-MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Septembre 2022

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié  
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Michel Vivant

1465 Le beau principe majoritaire

## ACTUALITÉS

### 1468 DROIT DES AFFAIRES

#### Commerce électronique

Internet (contenus à caractère terroriste): validation  
et publication de la loi, Cons. const. 13 août 2022

#### Entreprise en difficulté

Mandataire judiciaire (profession d'avocat):  
constitutionnalité du régime, Cons. const. 5 août 2022

### 1469 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Immigration (regroupement familial): notion de vie familiale  
effective, CJUE 1<sup>er</sup> août 2022

Données personnelles (traitement): déclaration d'intérêts  
privés, CJUE 1<sup>er</sup> août 2022

### 1470 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Presse et communication

Diffusion d'identité (agression sexuelle): non-transmission  
d'une QPC, Crim. 10 août 2022

#### Procédure pénale

Chambre de l'instruction (mémoires): validité  
de la télétransmission, Crim. 27 juill. 2022

### 1472 DROIT PUBLIC

#### Environnement

Protection du pouvoir d'achat: validation et publication  
de la loi, Cons. const. 12 août 2022

#### Fiscalité

Loi de finances rectificative (redevance audiovisuelle):  
validation et publication, Cons. const. 12 août 2022

### 1474 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Compétence européenne (obligation alimentaire):  
notion de résidence habituelle, CJUE 1<sup>er</sup> août 2022





POINT DE VUE

- 1475
- La constitutionnalisation de l'avortement :  
une fausse bonne idée  
par Stéphane Mouton et Sophie Paricard



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

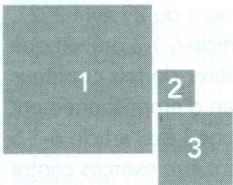
- 1477
- Le plan du code pénal,  
outil d'interprétation des incriminations ?  
par Charlotte Dubois

PANORAMA

- 1487
- Procédure pénale  
juillet 2021 – juin 2022  
par Jean-Baptiste Perrier

NOTES

- 1498
- Annexe à la déclaration d'appel : l'éclaircie  
après la tempête, note sous Civ. 2<sup>e</sup>, avis, 8 juill. 2022  
par Maxime Barba
- 1504
- Le voleur ne fait toujours pas le receleur !,  
note sous Crim. 13 avr. 2022  
par Benoît Auroy
- 1509
- Du régime juridique de la demande de restitution  
de meubles présentée avant l'ouverture de la procédure  
collective de leur détenteur précaire,  
note sous Com. 9 juin 2022  
par Aziber Didot-Seid Algadi



ENTRETIEN

- 1512
- Karine Lemerrier – Propositions de réforme de la justice  
économique : de grands bouleversements en perspective ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)